

**Conseil municipal du 24 janvier 2022 à 20h30
Salle du conseil Chavagnac**

COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

Membres présents : 18
Membres votants : 18
Membres absents :
Membres excusés : 1
Procurations : 0

Présents : TAVET Alain, LAFORGUE Catherine, LAGRANDCOURT Sylvie, SELVES Céline, LAVAL Cécile, VEDRENNE Alain, LAVAL Jean-Claude, BOUQUIER Cyril, FRERE Christophe, CHANQUOI Jean-Marie, MARTY Annie, SERRE Jean-Claude, TOCHEPORT Michel, TOCHEPORT-BERRIER Aurélie, THIRRION Kristel, ROUSSEL Corinne, VILLEMUR Nadège, GARGAUD Stéphane.

Excusés: MONTENERO Anne-Sophie,

Mme MARTY Annie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1- Dossier DETR et Contrat de Projets Communaux :

* Une partie des travaux a été réalisée sur l'année 2021 pour la somme de 138000€ soit :

- Ecole : 133000€ (Maçonnerie, forage et terrassement)
- Voirie et fossés : 50000€ (Lagarde, La Grézoise de Travaux Publics, Raimundo et Eurovia)

* Un premier dossier de demande subvention sera déposé courant de cette semaine pour la deuxième tranche des travaux de l'école comprenant :

- la réfection et l'agencement des deux cours de récréation,
- le ravalement de la façade de l'école côté cour,
- le remplacement des huisseries (double vitrage),
- le changement de la chaudière par une pompe à chaleur,
- un abri à l'entrée de l'école (au niveau du portail) pour abriter les parents et les enfants.

* Un deuxième dossier sera également déposé pour le Centre des Médecines Naturelles, comprenant :

- l'accessibilité du site
- le changement de la chaudière pour une pompe à chaleur
- le remplacement de 3 fenêtres en double vitrage

2-Loyers CMN :

* Il est proposé d'augmenter les loyers au 1^{er} mai 2022 afin de couvrir les charges afférentes au site (chauffage/électricité). Les loyers pour les cabinets seuls passeront donc de 100€ à 125€/mois.

De plus, pour les praticiens le souhaitant, il leur sera proposé un accès Internet moyennant la somme de 10€ de plus par mois.

Les cabinets partagés n'étant pas utilisés à 100 %, ils pourraient être loués à la journée pour les praticiens qui le souhaitent. Un tarif sera établi en fonction de la demande.

Nous aurons la chance d'accueillir une orthophoniste à partir du 4 avril 2022 qui sera installée dans une partie de l'ancienne salle de classe soit les 2/3 (l'autre partie du tiers restant est utilisée par le vétérinaire). De ce fait, nous devons engagés quelques travaux courant février en plus de ceux cités au dessus, qui seront réalisés par M. Bourdarie Jean-Christophe et M. Dethorey Jonathan. Le coût de ces travaux s'élèverait environ à 3000€ soit 1700€ de matériaux et le reste pour la partie électricité et pose de radiateur. Un loyer de 200€ sera demandé à l'orthophoniste au vue de la surface du local utilisé. Une salle d'attente (avec accès handicapé) sera réalisée au niveau de l'entrée de son cabinet et celle-ci pourra être utilisée par toute la patientèle des praticiens du CMN.

3-Bilan travaux (Ecole et CMN) :

* La maçonnerie est quasiment terminée, la charpente suivi de la couverture seront posés courant de semaine prochaine.

Dès que la couverture sera installée, le maçon reviendra pour la création de l'escalier ainsi que pour une ouverture de fenêtre (baie vitrée récupérée de l'ancien préau) au niveau de la cour du bas qui semble trop sombre.

4-Délibération Réserve Incendie :

*Suite à la vente de plusieurs terrains au Pouch de la Borderie, des permis de construire ont été déposés. Ces terrains doivent avoir une autorisation de défrichement, et pour cela, nous devons mettre en place une réserve Incendie. La commune de Ladornac est d'accord pour payer la moitié de cette installation avec nous, cette réserve servira ainsi pour les deux communes.

5-Décision Télémedecine :

* 2 réunions de présentation de Bornes et Cabines de Télémedecine (MEDADOM et TESSAN) ont eu lieu sur la commune de Ladornac le mardi 18 et le mercredi 19 janvier. Cette pratique médicale complémentaire permettrait d'améliorer les soins sur le territoire au vu du manque de médecins, mais ne remplacera pas pour autant l'importance d'avoir un médecin traitant. Le renouvellement d'ordonnance ne sera possible qu'occasionnellement, d'où le besoin d'avoir un médecin traitant. Cette pratique peut permettre de désengorger les cabinets médicaux, les urgences et de vous proposer une solution lors de l'absence de votre médecin traitant sans que cela devienne systématique.

La borne de MEDADOM semble être la meilleur solution pour nos communes (215€/mois sur 36 mois) avec un accès à un médecin généraliste en moins de 10 minutes, 6 dispositifs médicaux intégrés (dermatoscope, stéthoscope, otoscope, oxymètre, tensiomètre, thermomètre). Cette borne sera probablement installée à l'entrée de l'Agence Postale de Chavagnac, avec des jours et horaires qui vous seront communiqués ultérieurement.

La commune de Ladornac est favorable à cette installation et partagerait cette location avec notre commune (soit un coût de 107,50€ par commune). Plusieurs référents seront formés par le prestataire afin d'accueillir le patient, de l'accompagner si nécessaire pour le guider lors de la consultation et nettoyer et désinfecter la borne après chaque rendez-vous.

Le conseil municipal est favorable à cette installation.

6-Divers :

***Voirie-fossés :**

Nous prévoyons pour cette année les travaux suivants :

- Route du Pouch (entre chez Picard et la Scierie)
- Route de Grèzes (Bel Air bas-côtés)
- Route du Cerneau (haut et bas)

***Toilettes sèches :**

Les toilettes publics situés à côté de la salle du conseil de Chavagnac sont régulièrement indisponibles et dégradés donc inaccessibles. Nous réfléchissons à revenir à des toilettes traditionnels.

*** Bus France Services :**

Il sera sur notre commune (parking de la Mairie) ce vendredi 28 janvier de 14h00 à 16h45 (et toutes les 3 semaines, planning disponible sur le site) pour effectuer vos démarches administratives.

***Terrains :**

-Achat récent du terrain de M. Monteil Serge (à côté du cimetière de Chavagnac):
la commune laisserait pour cette année une part de ce terrain à la Directrice de l'école pour des activités scolaires (jardinage, sport...) et l' autre part à Monsieur Delbru pour continuer son jardin.

-Achat récent du terrain de M. Joffre Eric (sur la route de Grèzes, face à la route de Linoir) :
une table, un banc et une poubelle ont été achetés par la commune et y seront installés par l'association Les Amis du Patrimoine. Un ancien travail, offert par M. Froidefont Serge y sera également installé et protégé pour le garder en bon état.

***Formation Gestes 1^{ers} secours :**

Une formation sera proposée aux personnels communaux et aux bénévoles des associations courant Avril, ce projet doit être porté par une ou plusieurs associations sur le territoire de Ladornac et Les Coteaux Périgourdins pour prétendre à une subvention du Crédit Agricole afin d'en diminuer le coût .

***Subventions aux associations :**

En prévision du budget 2022, il a été décidé que chaque association de la commune recevra la somme de 100 euros par souci d'équité. Seuls le Foyer Rural et la Bibliothèque se voient attribuer la somme de 1 euro par habitant en plus afin de palier aux frais engendrés par l'utilisation du Coteaux'Bus pour les habitants et la convention avec la BDP.

Pour une manifestation exceptionnelle qui pourrait avoir lieu, une aide supplémentaire pourrait être accordée occasionnellement et celle-ci après décision du conseil municipal.

***Eclairage lieu-dit « La Poujade » :**

Il y a lieu de mettre en place un éclairage au lieu-dit « la Poujade » pour palier au manque de visibilité des élèves attendant le bus.

***Gazette des Coteaux :**

La gazette est en cours d'impression et sera distribuée en suivant.